

INTRODUCTION

Les plans du programme de promotion des exportations de poisson ont été établis par 33 des 112 missions des Affaires extérieures à l'étranger. Ils portent sur les marchés où le secteur de la pêche et des produits du poisson figure parmi les priorités des activités d'expansion du commerce de la mission au cours du présent exercice et sur les marchés où les exportations du secteur de la pêche et des produits du poisson comptent parmi les six plus importantes du Canada, calculées d'après les ventes réelles à l'exportation.

Les plans mettent en évidence un certain nombre de nouveaux débouchés d'exportation pour les produits du poisson, dont des produits faits à partir d'espèces sous-utilisées, d'espèces d'aquiculture et d'espèces traditionnelles, ainsi que des produits à valeur ajoutée. Des débouchés pour les espèces sous-utilisées sont ouverts notamment au maquereau, à la lotte, à l'oursin et au turbot. Parmi les produits à valeur ajoutée signalés, il y a les plats de poisson, le poisson fumé (plusieurs espèces) et le surimi. Un créneau bien précis pour le saumon d'élevage sur le marché américain a été également nettement reconnu.

En novembre 1988, la Direction des pêches a publié le "Guide des marchés d'exportation des produits de la pêche, 1988-1989" pour faire connaître aux exportateurs canadiens de poisson les possibilités d'exportation précisées par les délégués commerciaux du Canada. Cette brochure a été expédiée aux exportateurs inscrits dans le système "WIN EXPORTS" et annoncée dans "Canadexport".

Le présent rapport est une version commentée du guide publié en novembre 1988. Il fournit plus de détails sur les marchés d'exportation des produits de la pêche.

Le guide présente les données par pays ainsi que par produit ou espèce. On trouvera à la page I un index par pays et aux pages II-VI un index alphabétique des produits ou espèces.

Si les débouchés signalés par les missions canadiennes à l'étranger vous intéressent, vous êtes invités à entrer en communication avec le Centre du commerce international situé le plus près. Il y a de tels centres dans les principales villes du Canada (page 57).

Par ailleurs, vous pouvez communiquer avec la Direction des pêches et les Directions d'expansion du commerce par secteur géographique des Affaires extérieures, ou encore directement avec les missions pour obtenir de plus amples détails. La liste des personnes-ressources et des adresses se trouve dans le "Répertoire du Service des délégués commerciaux du Canada".

Richard Ablett
Directeur
Direction des pêches